



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Mission interministérielle
de lutte contre les drogues
et les conduites addictives**

Seul le prononcé fait foi

Célébration du 50^e anniversaire du Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe

Paris, 28 octobre 2021

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Madame la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe,
Madame la Députée,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Président du Centre Pompidou,
Monsieur le Président du Groupe Pompidou, Cher João Goulao,
Monsieur le Secrétaire exécutif, Cher Denis Huber,
Mesdames et Messieurs les Correspondants permanents,
Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous aujourd'hui, lors de cet événement qui marque le 50^{ème} anniversaire du Groupe Pompidou.

Un évènement que nous célébrons ici, à Paris, au Centre Georges Pompidou, symbole de modernité et d'audace dans le domaine des Arts, et qui nous rappelle aussi combien l'action publique du Président Pompidou demeure d'actualité dans d'autres domaines, et continue de nous inspirer.

La session thématique de ce matin retracera dans le détail l'histoire et les travaux du Groupe. Mais permettez-moi d'insister sur l'intuition visionnaire du Président Pompidou qui, pour affronter la question des drogues, a voulu que notre action repose alors sur deux piliers, sur lesquels nous devons plus que jamais nous appuyer :

- D'une part, la coopération entre les États d'une Europe alors en construction ; ce multilatéralisme, nous le défendons aujourd'hui à l'échelle de l'Union, du Conseil de l'Europe et au niveau mondial ;
- D'autre part, l'indispensable complémentarité des politiques publiques pour agir en matière de drogues. En 1971, Georges Pompidou souhaitait impliquer les ministères de l'Intérieur et de la Justice aux côtés de ceux de la Santé, de l'Éducation et de la Jeunesse. Nous savons aujourd'hui que, sans mobiliser la quasi-totalité des politiques publiques, nous envisageons imparfaitement les questions et les solutions, face à de tels enjeux pour la société dans son ensemble.

Un bilan précis de 50 années d'action dans le respect de ces principes sera fait aujourd'hui pour mieux dessiner l'avenir. Mais nous pouvons déjà témoigner que les initiatives du Groupe Pompidou s'inscrivent dans la continuité des grandes réalisations du Conseil de l'Europe en faveur de la promotion et de la protection de la démocratie, de la défense des droits de l'Homme et de la construction de l'État de droit en Europe. Une grande Europe qui souhaite progresser et prospérer avec ses voisins.

A toi, Cher João, mais aussi, à tous les Présidents du Groupe qui se sont succédés au cours du temps - deux français sont ici parmi nous et je les salue, Étienne Apaire et Danièle Jourdain-Menninger - j'adresse donc mes remerciements chaleureux. Ainsi bien sûr qu'à toi, Cher Denis, et à l'ensemble des équipes du Secrétariat qui avez su accompagner les Présidences successives avec engagement et professionnalisme.

Une illustration très concrète de ce que le Groupe Pompidou permet nous est donnée par le réseau de coopération des pays du pourtour méditerranéen : MedNET. Il constitue à mon sens l'une de nos plus importantes réussites, et je tiens à féliciter tous ceux qui ont œuvré à son succès. Grâce à une méthode de coopération régionale pragmatique, dynamique, respectueuse des cultures et adaptée à chaque pays, de nombreux résultats ont pu être atteints. Dans les moments les plus difficiles, lors des crises économiques et politiques, cette volonté de coopérer n'a jamais faibli. Au contraire, elle s'est encore renforcée et des liens plus profonds se sont noués, entre les deux rives de la Méditerranée, mais aussi

entre les pays de la rive sud. Les représentants de MedNET ont toujours répondu présents. Nous pouvons et devons être fiers des réalisations concrètes de ce réseau.

Pour ce qui est des perspectives, l'élargissement du mandat du Groupe aux conduites addictives lui permet d'être en conformité avec les études scientifiques qui établissent des concordances dans les mécanismes d'addictions entre toutes les substances, licites ou illicites, mais aussi avec les évolutions des outils de prévention et de prise en charge qui ont démontré la pertinence d'une approche élargie, au temps des polyconsommations et des comorbidités.

La révision statutaire récente montre ainsi la capacité du Groupe Pompidou à évoluer, à s'adapter aux nouveaux défis, à revoir ses objectifs, son champ de compétence, ses missions et ses méthodes de travail et à intensifier le dialogue avec les acteurs de la société civile.

Les défis ne sont pas minces. Notre continent fait face à des tiraillements profonds sur le sujet des drogues. Sont-ils plus intenses qu'auparavant ? Je ne sais pas, mais force est de constater que des tensions fortes perdurent.

La dramatisation de certaines situations et la stigmatisation d'une partie des consommateurs gagnent dans l'opinion. Celles-ci sont guidées tantôt par des postures exclusivement sécuritaires, par des craintes infondées – largement alimentées par un système d'informations de l'immédiateté qui ne laisse pas de place au recul nécessaire –, par des représentations fausses de ce qui fait l'addiction et de qui sont ces personnes avec leurs souffrances, mais aussi par des difficultés réelles du quotidien, dans des territoires soumis aux groupes criminels ou au cœur desquels vivent des personnes dont la présence – ou la visibilité – s'est accrue et qui inquiète.

Cette tendance, qui n'est pas sans lien avec la perte de confiance dans l'avenir de certaines populations et la demande légitime de davantage de protection de la part des pouvoirs publics, pourrait entraîner, dans un même mouvement, un rejet des politiques essentielles de soins, d'accompagnement et de réduction des risques, que nous devons à tous, mais qui demeurent fragiles car elles ne sont elles-mêmes ni parfaites, ni infaillibles.

En interrogeant sans cesse ces réalités, le Groupe Pompidou est une vigie salutaire.

Mais on assiste également, dans une partie de l'opinion, à une banalisation de certains usages, une minimisation des risques qui pourtant augmentent ou sont davantage documentés, une attribution erronée et incessante de nouvelles vertus thérapeutiques ou de bien-être à des produits insuffisamment expertisés, du point de vue des bénéfices comme des risques, mais suffisamment étudiés quant aux profits qu'ils pourraient générer.

Il faudrait ainsi, si l'on en croit certains, se précipiter vers des changements profonds de notre droit, sortir de l'esprit et de la lettre des traités, sur la base d'analyses partisans de l'action publique et d'arguments non fondés si l'on cherche objectivement à mesurer l'impact de telles évolutions en termes d'image des drogues auprès de la jeunesse, de réduction des consommations et d'efficacité de la lutte contre les organisations criminelles.

La crise du COVID nous a rappelé que la science, les faits et le droit – y compris celui des traités internationaux – sont là pour nous protéger, même lorsque l'opinion vacille et doute. La préoccupation, ô combien légitime, de tous les droits de l'Homme – et d'abord précisément celui de nos enfants à être protégés – doit être guidée par les données probantes, dans une appréhension de toute la complexité du phénomène des drogues, grâce à la connaissance, à distance de tout excès d'idéologie et de tout intérêt.

J'exprime donc le vœu que, sur de telles bases, cette instance puisse, comme l'avait souhaité le Président Pompidou au moment de sa création, continuer à être le précurseur d'initiatives fructueuses et à encourager la coopération entre les pays membres comme le dialogue constructif avec toute la société civile. Le Groupe continuera ainsi à porter une parole forte et positive et à proposer des solutions pragmatiques en faveur de tous ceux qui sont ou seront concernés par les conduites addictives, afin de faire évoluer leur vie vers le meilleur, mais aussi nos sociétés vers un collectif plus apaisé.

Je vous remercie pour votre attention.